

Mobilisations pour l'Education Prioritaire !

Samedi 13 décembre, journée de mobilisation académique :

300 personnes ont manifesté au Havre, 250 à Rouen et 200 à Dieppe : manifestations bruyantes, festives et combatives !



Actions de la semaine :

Toute la semaine, les parents se mobilisent dans les écoles par des opérations école morte, des blocages...

Lundi 15 décembre :

- Réunion d'info parents - enseignants à Petit Couronne (école Maupassant)

Mercredi 17 décembre :

- Ecoles bloquées à Renaissance maternelle et élémentaire, Le Havre (lundi, mardi, mercredi) et à Fleurville (primaire à Harfleur).
- Opérations écoles mortes à Dieppe et Petit Quevilly.
- Blocage à l'Observatoire/Zurich, Le Havre mercredi.
- Rassemblement à 14h devant le ministère à l'occasion du CTM (comité technique ministériel) exceptionnel où sera actée la nouvelle carte de l'Education prioritaire

Jeudi 18 décembre :

- Au Havre, rassemblement à l'hôtel de ville à 18h à l'occasion de la venue de la rectrice.

Face à ce gouvernement du Medef, prendre le chemin de la rue !

Les fauves sont lâchés ! Depuis Valls 2, les dérives libérales sont monnaie courante, elles s'accumulent sur tous les plans et s'accroissent sans laisser de répit pour la population ; le gouvernement n'en finit pas d'accumuler les attaques contre les libertés et les droits sociaux. Sa politique répressive exclut, condamne et va même jusqu'à tuer, comme ce fut le cas à Sivens. Cette guerre sociale est menée sans état d'âme, au nom de la compétitivité, au prétexte de la crise, au titre de l'union européenne et de ses injonctions austéritaires. Et des drames qui en découlent, Hollande et Valls sont évidemment comptables, mais Macron lui aussi prend sa part de responsabilités. La loi qu'il vient de proposer est conforme à l'idéologie qui prévalait chez l'homme quand il était banquier, lui qui marche allègrement sur les plates-bandes d'une droite dure qui a essayé avant lui de détruire le code du travail, d'imposer le travail le dimanche et la flexibilité du salariat. Macron, lui, est en train d'y parvenir... La guerre de classes, les travailleurs sont en train de la perdre, face à la violence des attaques d'un gouvernement prétendument de gauche.

Dans l'éducation, la situation est très dégradée : depuis quelques semaines, elle s'est tendue tout particulièrement au sujet de la nouvelle carte de l'éducation prioritaire (EP). Cette carte n'est pas juste : elle ne répond pas à des critères définis nationalement et annoncés de façon transparente, elle ne couvre pas les besoins, elle exclut de nombreux réseaux, et ne tient compte ni des lycées ni des écoles dont le collège de réseau n'est pas en EP. Cette carte témoigne de la politique budgétaire qui sévit sur d'autres plans : la ministre prétend faire une réforme de l'EP "à moyens constants", elle prévoit donc de prendre les 350 millions nécessaires sur le dos des établissements "ordinaires", ce qui va dégrader un peu plus les conditions de travail de tout le monde. Les personnels et les parents de l'EP sont très mobilisés sur le territoire: dans l'académie, de nombreuses actions ont eu lieu (pétitions, écoles occupées, manifestations, rassemblements, grèves...), d'autres se préparent. La mobilisation, cantonnée pour l'instant aux seuls établissements exclus de l'EP, doit à présent s'étendre à l'ensemble de l'éducation : il faut non seulement contraindre la ministre à consentir une dotation budgétaire supplémentaire sur l'EP, à revoir sa carte pour qu'aucun réseau ne sorte d'EP et à donner des garanties sur les seuils d'effectifs par classe. Il faut aussi que le mouvement s'engage résolument dans la construction d'une grève nationale de toute l'éducation en janvier, pour refuser que la rentrée 2015 ne se prépare avec les moyens misérables qu'on voudrait nous allouer. Seul un grand mouvement social redonnera la priorité à l'éducation.

Véronique PONVERT, Collège Léo Lagrange, Le Havre.

Elections professionnelles : la FSU recule !

Offensive généralisée du Medef, confirmation de la politique libérale avec les lois Macron, crise sans précédent à la CGT, les élections professionnelles se sont déroulées dans un climat particulier. L'échec de la FSU (mais aussi de la CGT et de Solidaires) qui, certes reste majoritaire, doit cependant nous interpeller.

Cet échec (- 5%) est d'autant plus retentissant qu'il est le résultat d'une perte d'influence importante dans le « cœur » de la FSU que sont l'Education Nationale et l'enseignement supérieur mais aussi d'une progression comme FO, l'Unsa et le Snalc. Le SNES et le SNUipp paient sans aucun doute l'ambiguïté de leur attitude vis-à-vis des « réformes » comme celles des rythmes scolaires et du statut des enseignant-es vécues par une partie importante des collègues comme de véritables régressions. Les syndicats de la FSU paient aussi leur incapacité à mobiliser des collègues durement frappés par la dégradation de leurs conditions de travail. Cet échec dont personne à la FSU ne peut se réjouir ne pourra être surmonté qu'à partir d'une véritable remise en cause de la position de « soutien critique » vis-à-vis d'un gouvernement à l'offensive contre l'école et ses personnels. Plus que jamais, la FSU doit réaffirmer son engagement pour syndicalisme de transformation sociale.

Alain PONVERT, Collège Irène Joliot-Curie du Havre.

Droits des femmes : 40 ans après le vote de la loi Veil, le combat continue !

Le 17 janvier 1975 était promulguée la loi Veil, autorisant l'avortement, qui n'a toutefois été sorti du code pénal qu'en 2001 !

Si cette loi a permis aux femmes de disposer librement de leur corps, la bataille pour un avortement libre, gratuit et accessible est toujours à mener, ce droit étant perpétuellement remis en cause.

Le gouvernement espagnol a tenté de l'interdire l'année dernière, les mobilisations massives, en Espagne et ailleurs, l'ont obligé à reculer !

En France, le gouvernement trouve des milliards pour financer des cadeaux au patronat, mais poursuit ses politiques d'austérité, qui touchent particulièrement l'hôpital, rendent l'accès à l'avortement de plus en plus difficile (plus de 100 centres IVG fermés depuis 10 ans!). Et la réduction de tous les services publics (santé, éducation, petite enfance...) pénalise les femmes, qui s'occupent majoritairement des enfants, des personnes âgées...

Le mouvement réactionnaire est lui aussi à l'offensive contre les droits des femmes, et le gouvernement a reculé devant lui, sur la PMA pour toutes les femmes comme sur les ABCD de l'égalité.

Pour toutes ces raisons, les mouvements féministes appellent à une manifestation le 17 janvier 2015 à Paris (14h30 Bastille).

Des départs collectifs seront organisés depuis Rouen et le Havre (droitsdesfemmes.rouen@gmail.com).

Stéphanie RIO, Ecole maternelle Mont Lecomte, Le Havre.

Stage Ecole émancipée 76 / 27 Mardi 17 et mercredi 18 février Le Madrillet, Saint-Étienne-du-Rouvray

Les grandes tendances de l'économie mondiale

Crise financière, crise des finances publiques, mais aussi crise d'un modèle productiviste sensé résoudre toutes les contradictions du capitalisme : le « nouveau capitalisme » déroule inlassablement les mêmes séquences que celui d'hier, dans des formes certes renouvelées par la mondialisation : crises bancaires, krach financiers, chômage, restructurations, austérité salariale, remise en cause des droits sociaux, privatisation, libéralisation financière...

Derrière la façade de pays émergents pressés de rejoindre le club des grandes puissances occidentales se distinguent le creusement des inégalités planétaires, le renforcement de la marchandisation du monde, l'incapacité à promouvoir un authentique développement humain. Les marchés « autorégulateurs » sont une fiction idéologique dont l'objet est de disqualifier toutes les alternatives au pouvoir des détenteurs de capitaux.

Intervenant : Jean-Pierre Lavignasse, PRAG de sciences économiques et sociales à l'université de Rouen, SNESUP.

L'évaluation en question

L'évaluation poursuit de multiples objectifs : elle permet de vérifier les acquis scolaires, mais instaure aussi la sélection. Les diplômes quant à eux sont de moins en moins nationaux, supplantés par des évaluations bricolées à l'interne, CCF ou autres certifications. Ils sont donc moins reconnus par les conventions collectives, alors que les compétences validées ouvrent la porte à une "employabilité" qui n'offre aucune garantie au salarié en terme de droits. A l'heure où le débat fait rage (évaluation bienveillante, fin des notes, compétences...), il faut prendre du recul et questionner les finalités de l'évaluation. Cette question sera évoquée d'un point de vue pédagogique - dans la classe - mais aussi sous l'angle de l'employabilité avec l'éclairage d'un militant de Pôle emploi.

Intervenant : Eric Planchette, SNUTEFI.

Réforme pénale, protection et justice des mineur-es, quelles ruptures ?

Le quinquennat de N. Sarkozy avait été marqué (à partir du discours de Grenoble) par une série de lois pénitentiaires toutes plus répressives les unes que les autres ! On aurait pu penser que la nomination de C. Taubira entraînerait une rupture radicale avec celle de l'ancien gouvernement. Mais là aussi le changement se fait attendre, la rétention de sûreté qui permet de priver quelqu'un de liberté sans jugement jusqu'à sa mort n'est toujours pas abrogée ! En ce qui concerne la protection et la justice des mineur-es, la nomination de C. Sultan à la direction de la PJJ semble être une bonne chose avec le rappel de l'importance de la loi de 1945, mais les tribunaux correctionnels pour mineur-es (mis en place sous Sarkozy) seront-ils supprimés dans la future loi de 2015, comme Taubira s'y est engagée ?

Intervenante : Maria Ines, responsable du Snpes-PJJ-FSU.

REP : prioritaire en quoi ?

La nouvelle carte de l'éducation prioritaire est édictée à moyens constants alors que la situation économique, sociale et scolaire n'a cessé de se dégrader ces dernières années. Elle est donc forcément insatisfaisante, et sa publication a donné lieu en novembre à de nombreuses mobilisations sur le territoire. Nous ferons le point sur la situation et les revendications à porter pour l'ensemble de l'éducation prioritaire, et nous analyserons aussi le contenu de la réforme en terme d'avantages affichés, mais aussi de limites au dispositif : quelle fonctionnalité de la pondération et des décharges ? Quel seuil dans les effectifs de classe ? Quelle réalité des dispositifs pédagogiques promis ?

S'inscrire auprès de :

Nolwenn Pontoizeau : nolwenn.pontoizeau@rouen.snes.edu

www.ecoleemancipee.org